



ÉCHOS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Séance du 9 mai 2012

Cours d'eau

Les maires ont résolu de mandater M. Paul Lapp, ingénieur, pour réaliser les plans, devis et estimation des coûts et d'effectuer l'ensemble des démarches, pour et au nom de la MRC du Haut-Saint-Laurent, auprès des ministères et organismes pour les travaux d'entretien des cours d'eau suivants :

- cours d'eau Hastie et Laberge-Henderson, dans la municipalité de Très-Saint-Sacrement;
- cours d'eau Goyette-Gamelin, dans la municipalité de Saint-Chrysostome;
- cours d'eau Chapman et Casey, dans la municipalité de Saint-Anicet;
- cours d'eau J. W. Martin, dans la municipalité d'Ormstown;
- cours d'eau branche 10H de la rivière aux Outardes, dans la municipalité de Hinchinbrooke;

De plus, M. Lapp, a été mandaté afin d'établir un rapport sur l'état de la situation et les mesures à prendre suite au glissement de terrain de M. Merrill Lindsay, dans la municipalité d'Ormstown.

Demandses d'appui

Les maires ont résolu d'accorder leur appui aux organismes suivants :

- FQM qui demande au gouvernement du Québec d'adopter le projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, qui comprend plusieurs « avancées » significatives par rapport à l'ancienne législation;
- MRC d'Antoine-Labelle afin de faire connaître aux autorités du ministère de la Sécurité publique l'état de la situation suite à la demande de la MMQ à tous ses membres sociétaires de faire parvenir à leur courtier une résolution confirmant que toutes les mesures prévues à leur plan de mise en œuvre dont la date de finalisation est atteinte ont été réalisées et complétées et que cette résolution sera versée à leur dossier afin d'appuyer leur défense en cas de poursuite contre votre administration;
- « Dépanneurs socialement responsables » qui demandent aux gouvernements provincial et fédéral de créer une commission mixte sur la contrebande de tabac pour dégager une entente « gagnant-gagnant » entre les gouvernements et les autochtones afin que cesse la vente de tabac sans taxe, à grande échelle, aux non-autochtones;
- MRC de la Matapédia qui demande au gouvernement du Québec de modifier la Loi sur la fiscalité municipale afin d'ajouter un taux de taxe foncière distinct pour les immeubles boisés au régime d'impôt foncier à taux variés et pour déterminer que la valeur des peuplements forestiers ne devrait pas être prise en considération dans l'établissement de la valeur foncière des lots boisés;

Divers

- Les maires ont résolu d'adopter le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-Laurent suite aux nombreuses démarches entreprises en regard à ce dossier et à l'attestation de conformité du ministère de la Sécurité publique. Celui-ci entrera en vigueur le 1er juin 2012.

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des maires est fixée au mercredi 13 juin 2012, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4^{ième} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.